



Direction de la Vie Citoyenne

Service Vie Participative

Auteur du relevé : ACR

DIFFUSION OK LE 23 oct. 07

## CONSEIL DE QUARTIER

### DU CENTRE VILLE

#### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Conseil de quartier

Jeudi 27 septembre 2007

#### Présences:

Co-Présidents : Nathalie BEGUIER et Jean Michel PIERRE

Elus : Michel GENDREAU, Bernard JOURDAIN ; Nicole GRAVAT

Membres : Gilles ALBERT ; Vincent BEAULIEU ; Grégory BELY ; Christiane BERNIS ; Francine BOHIN OCTOBRE ; Alain BOHLER; Alain CLUZEAU ; Françoise DEPLAGNE ; Claudine DRIAN ; Bernard FAOUE ; Philippe GENET ; Anne-Marie GOURJAULT ; Brigitte JOUHANIQUE ; Gérard JOURDAIN ; Michèle JOUSSEAUME ; Jacques KALBACH ; Christine LEVAIN ; Françoise MAYE ; Bernard MONTAIGNE ; Jean-Pierre OUMALIA ; Paul PELLETIER ; Yves SULLET ; Mireille TREBUCQ ; Jean Marie WACK.

Service Vie Participative : Laurence FAUCON ; Anne-Cécile RESCOURIO

Excusé(e)s : Anne-Karine BESSEAU ; Daniel COURANT; Anne –Marie KUHN

Public : 20 personnes

#### Ordre du jour :

- Approbation du relevé de conclusion de la dernière séance
- Présentation du Plan de Déplacement Urbain
- Vote des financements et du règlement intérieur
- Rapport des commissions
- ↳ Voirie :
  - présentation de la proposition d'aménagement pour la sécurisation piétonne rue de Bessac
  - Ramassage des ordures ménagères dans les voies en impasse
  - Rapports de la commission du 12 juin et du 13 septembre
- ↳ Cadre de Vie et Environnement
  - Présentation du Concept des illuminations de Noël
  - Bilan du banquet républicain

#### Financements votés lors de la séance :

- Travaux d'aménagement du local ados, place Jacques de Liniers : 40000 euros
- Participation au financement des illuminations de Noël : 20 000 euros

## 1/ Approbation du compte rendu

Modification à apporter concernant l'avis sur l'installation de plots rue Chabaudy. Une personne a voté contre alors que le compte rendu ne fait état d'aucun vote défavorable.

## 2/ Présentation du PDU

**Michel GENDREAU , élu niortais en charge du dossier**

**Michel GRASSET, Vice président de la CAN**

**Philippe HOFMANN, Chef de projet PDU, Centre d'Etudes d'Agglomération**

**Magali LOUAZON, chargée de communication, Centre d'études d'Agglomération**

**Monsieur BLANC, Cabinet d'études Municipalités Services**

Le Plan de Déplacement Urbain (PDU) regroupe l'ensemble des mesures visant à améliorer la mobilité sur le territoire de l'agglomération Niortaise.

Ces mesures vont s'échelonner sur les 10 années à venir.

Lors du conseil communautaire du mois de juin dernier les élus devaient choisir entre 5 scénarii. Celui retenu vise au développement des transports collectifs sur tout le territoire et à la mise en place de Transport en Commun en Site Propre (TCSP). L'objectif est d'obtenir une fréquence de bus toutes les 10 minutes. Ainsi l'utilisation du bus devient plus attractive car elle garantit la ponctualité d'une part et assure une certaine rapidité par rapport à l'usage de la voiture.

Ce scénario repose sur :

- une faible évolution des déplacements en voiture
- Un triplement des déplacements en transports collectifs
- Une réduction de l'usage de la voiture au profit d'autres modes de déplacement
- Une faible saturation du réseau de voirie

Le PDU prévoit par ailleurs le développement des modes doux (vélo et marche à pied) en favorisant l'installation de pistes cyclables et en réduisant la place de la voiture dans les centres urbains. Ainsi , des parcs relais devraient émerger en périphérie.

L'idée d'une voie de contournement nord n'est pour autant pas abandonnée mais n'est pas envisagée dans l'immédiat en raison de son coût de réalisation.

Remarques/ Questions :

- Les entreprises envisagent elles de prendre des mesures pour inciter leurs salariés à l'utilisation de transports collectifs ou au co-voiturage.
- L'offre ferroviaire doit être renforcée mais « petites gares » doivent être sécurisées.
- L'amélioration de la rocade sud (passage en 2x2 voies sur le tronçon Bessines / Chauray) ne va pas inciter les usagers à utiliser les transports collectifs.
- La mise en place de Transports en Commun en Site Propre (TCSP), et plus particulièrement sur l'avenue de Paris tout juste refaite, ne risque t-elle pas d'impacter (financièrement) les Niortais ?
  - ↳ réponse de Michel GRASSET : Le schéma du TCSP est en cours d'élaboration ; sa mise en place sur l'avenue de Paris peut tout à fait être envisagée à moindre coût, à condition de revoir le stationnement.
- Qu'en est-il de la ligne ferroviaire Niort Fontenay ?

↳ Des aménagements sont nécessaires pour la remise en place de cette ligne, notamment sur les passages à niveau, qui ne sont pour l'instant pas programmés, du moins tant qu'une solution ne sera pas trouvée avec les partenaires financiers.

- Le Plan de Déplacement Urbain est un document prospectif à l'horizon 2020. Un accompagnement est prévu en direction de la future génération ?

↳ Réponse de Michel GRASSET : On remarque évidemment beaucoup trop de voitures près des écoles. C'est donc un changement de comportement des adultes qui permettra d'éduquer la nouvelle génération. Philippe HOFFMAN précise que des actions telle PEDIBUS (organisation du déplacement Domicile/école) vont être relancées.

### 3/ Rapport des commissions

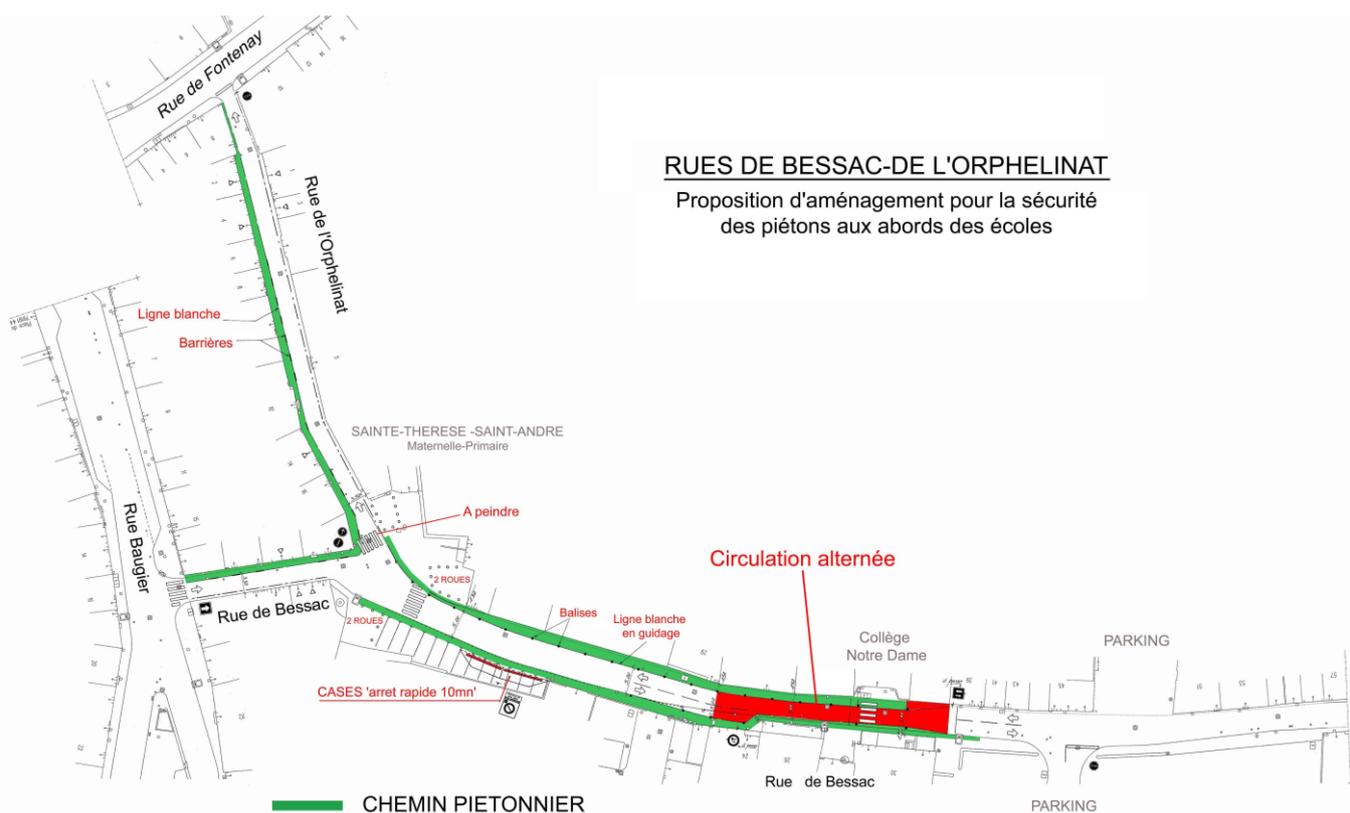
#### A/ Commission Voirie

##### ① Proposition de sécurisation de la rue de Bessac

Michel GENDREAU, Adjoint à la Voirie

Fabrice DARTAYET, responsable du cabinet d'études Voirie Ville de Niort

Un aménagement visant à sécuriser le cheminement piéton aux abords des écoles a été proposé aux riverains par Info Quartier du 6 juillet 2007



Cet aménagement résout le problème de façon localisée, sachant que la meilleure solution serait la mise en sens unique de la rue, qui risquerait cependant d'induire de nouvelles contraintes pour les riverains.

Comme aucune solution consensuelle ne se dégage des échanges avec les riverains présents, une nouvelle réunion est proposée sur place, au cours de laquelle seront proposées les 3 possibilités : la proposition actuelle présentée ci dessus, la mise en sens unique dans le sens Gustave Eiffel/ rue de l'Orphelinat et la mise en sens unique dans l'autre sens.

## ② Rapports de la commission

Cf rapports du 13 septembre et 12 juin 2007

Fiches de proximité rédigées

- Rue de Strasbourg- Sortie rue Virecourt vers rue Voltaire : demande d'installation de plot pour empêcher le stationnement sur la place supprimée (zébras)
- Rue du Petit Banc, Mellaise et Macauderie : demande de réfection complète de la voirie
- Place de la Brèche : demande d'aménagement d'un passage surbaissé en milieu d'esplanade pour faciliter l'accès aux fauteuils des handicapés
- Rue Basse : Demande de modification de l'emplacement du panneau « rue semi piétonne » ce panneau n'est pas visible depuis les rues Victor Hugo et Thiers
- Avenue de Verdun : Demande pour rehausser le « plot » situé devant le commerce du garagiste.
- Rue Alsace Lorraine : Demande de marquage d'une place réservée aux personnes à mobilité réduite devant le cabinet médical.

### Questions :

- Rue du 4 septembre. Le conseil de quartier a demandé une mise en sens unique et un aménagement de stationnement. Cet aménagement doit être soumis à une enquête préalable pour recueillir l'avis des riverains. La commission doit travailler sur l'enquête et la soumettre au service Vie Participative.
- Qu'en est il de la remise en place du tourne à droite rue Rabelais ?  
↳ L'effacement de cases de stationnement est préalablement nécessaire. Le devis reçu n'est pas acceptable car trop onéreux. Les riverains sont très mécontents des délais de réalisation.

## B/ Commission Cadre de Vie et environnement

### ① Présentation du Concept des illuminations de Noël

Chaque année la Ville dépense en moyenne 335 000 euros pour les illuminations. C'est pourquoi à partir de cette année certains des éléments qui seront installés pourront le rester toute l'année et servir à d'autres événements.

Ces illuminations seront installées notamment Place du Roulage, avenue de Verdun et dans le bas de la Brèche.

Un membre propose d'affecter le reste du budget à la participation du financement des illuminations.

### ② Rapport de la commission Cadre de Vie et Environnement

Compte tenu de l'heure avancée, la commission remet la présentation de son rapport à la prochaine séance. Toutefois elle remercie toutes les personnes qui se sont associées à l'organisation de la journée du 14 juillet (présentation d'un diaporama rétrospectif).

Par ailleurs elle félicite également les jardiniers de la Ville pour le fleurissement des ponts.

## 4/ Votes

↳ Travaux d'aménagement du local ados, place Jacques de Liniers : 40 000 euros (Chantier d'insertion)

Nombre de votants : 20

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 2

↳ Adoption du règlement intérieur

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 1

**Un membre stipule que la charte des conseils de quartier bâtie en 2002, lors de la naissance des conseils de quartier devrait évoluer et qu'une partie du règlement intérieur y soit intégrée.**

↳ Participation au financement des illuminations de Noël : 20 000 euros

Le conseil accepte la dépense à l'unanimité

Suite aux budgets votés lors de cette séance, le montant de l'enveloppe utilisée en 2007 par le conseil de quartier s'élève à 152 000 euros.

### Informations diverses

Rue Tartifume, demande de réfection des trottoirs (Boule d'Or/ rue Voltaire) : L'aménagement de la rue de la Boule d'Or pourrait être proposé au budget 2008, la rue Tartifume ne pourra donc être proposée avant 2009

Place du Puits Nallier : la réfection du pavage sera proposée au budget 2008.

Boîtes à lettres : Courrier du Maire en date du 27 juillet. Rue Tartifume, le riverain a enlevé sa Boîte à lettres. L'agence municipale de médiation visitera les autres riverains concernés.

Requalification du site Tartifume :

↳ Lancement de l'avis d'appel public à la concurrence pour l'aménagement du parking paysagé le vendredi 11 septembre. Si l'appel d'offres est fructueux vote au conseil municipal du 23 novembre.

Les travaux d'aménagement devraient démarrer à la mi janvier 2008 (sous réserve que l'Appel d'Offres soit fructueux)

La requalification des venelles est prévue au budget 2008.

Coteau et abords du bassin d'orage devraient être inscrits au budget 2009.

Odeurs nauséabondes qui émanent du bassin d'orage de la rue Tartifume : demande transmise aux Espaces Verts pour qu'elle soit intégrée dans le cadre de l'étude en cours sur le réaménagement du site.

Place Henri DUNANT : replantation des arbres : de nombreuses replantations ont été effectuées sur la Ville après la tempête de 1999. L'opération est aujourd'hui terminée.

***La séance est levée à 21 h 30***